
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mardi 29 mars 2011

Résolution: CE11 0442

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et d'en recommander son adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de créer un nouveau secteur de densité sur les terrains constitués des lots 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Rachel Est, et, de part et d'autre, de la rue Marcel-Pepin (partie ouest du site de l'ancien centre Raymond-Préfontaine) et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1100963067
/cb

Gérald TREMBLAY

Maire et président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 7 avril 2011